

DISCLAIMER

The present version of the national guideline has been accepted by the President of the CPVO for its use in technical examinations carried out on behalf of the CPVO or for the take-over of reports serving as a basis for a CPVO decision.

Protocole technique d'examen DHS

Distinction, Homogénéité, Stabilité

HELIOPSIS

HLOPS, HLOPS_HEL, HLOPS_HEL_SCA
Version établie en avril 2019

DOCDHS/ORN/HLOPS/PROTO/001/IND1
3 pages, 1 annexe

La mise à jour porte sur :

- Création du protocole

GEVES
Marie-Hélène GANDELIN , assistante RDHS
Stéphanie CHRISTIEN RDHS
Unité expérimentale GEVES de BRION
Domaine de Boisselière, Brion
49250 LES BOIS D'ANJOU - France
Tél : +33 (0)2 41 57 03 70
Fax : +33 (0)2 41 57 46 19
marie-helene.gandelin@geves.fr
stephanie.christien@geves.fr

Ce protocole technique, doit être lu avec le protocole général d'examen DHS pour le groupe d'espèces ornementales.

1 Conditions d'examen

La date limite de dépôt des dossiers est le **1^{er} décembre**

Le matériel végétal, **15 plantes, cultivées en conteneurs et d'une taille suffisante pour fleurir et/ou présenter leurs caractères représentatifs au cours de la première année d'essai**, doit être fourni entre le **15 et le 31 mars**

2 Dérroulement de l'examen

2.1 Collection de référence

Voir le paragraphe 2.1 du Protocole général d'examen DHS « Groupe d'espèces ornementales ». Aucune collection effective *in-vivo* n'est maintenue. Les variétés de référence pertinentes sont obtenues pour chaque essai.

2.2 Le matériel étudié : nature et effectif

Les variétés étudiées sont des clones issus de semis de hasard, de croisements contrôlés ou d'évènements de mutation naturels.

Un effectif minimal de **10 plantes** est implanté à chaque cycle de culture.

2.3 Dispositif expérimental et conduite culturale

Dispositifs DHS

La station GEVES – Unité expérimentale de l'Anjouère F-49370 ERDRE EN ANJOU, est responsable des études DHS qui sont généralement menées en 1 cycle d'étude d'avril à novembre.

Implantation	En extérieur en pot
Nombre de répétitions	1 répétition
Type d'implantation	2 lignes
Intervalle entre plantes	0.30 à 0.70 mètre

Conduite culturale

Les recommandations générales d'expérimentation sont appliquées. Les interventions en cours de culture sont les suivantes :

L'irrigation : l'essai est irrigué pour favoriser la bonne installation et le bon développement des plantes. L'irrigation est par la suite raisonnée en fonction des besoins des plantes.

La fertilisation : elle est raisonnée en fonction des besoins des plantes.

Les traitements phytosanitaires : Aucun produit ayant une incidence sur le développement naturel des plantes n'est utilisé (nanifiant, hormone...).

2.4 Les caractères observés

En l'absence de protocole OCVV et de guideline UPOV, la liste des caractères du protocole national figure à l'annexe 1.

2.5 Les caractères additionnels

Il n'y a pas de caractère additionnel actuellement utilisé pour cette espèce.

2.6 Regroupement des variétés

Les caractères indispensables au regroupement des variétés candidates et des variétés de référence sont présentés ci-dessous, conformément aux documents de référence.

N° protocole national	Libellé du caractère
2	Tige : couleur, avec les groupes suivants Gr. 1 : vert Gr. 2 : vert teinté de rouge Gr. 3 : rouge
15	Capitule : type

2.7 Essais particuliers

Voir le paragraphe 2.7 du Protocole général d'examen DHS « Groupe d'espèces ornementales ».

2.8 Traitement des données

Aucun caractère ne fait l'objet de mesures individuelles.

Distinction :

Voir le paragraphe 2.8 du Protocole général d'examen DHS « Groupe d'espèces ornementales ».

Homogénéité : son évaluation résulte du décompte des plantes hors type dans l'effectif mis en place ; en référence au document UPOV TGP/8 les tolérances pour une probabilité d'acceptation d'au moins 95% et une norme de population de 1% sont les suivantes :

Effectif observé	Nombre de plantes « hors type » toléré
1-5	0
6-35	1
36-82	2
83-137	3

Sauf cas exceptionnel, les plantes supplémentaires sont détruites une fois que toutes les plantes se sont bien établies et avant l'évaluation de l'homogénéité

Voir le paragraphe 2.8 du Protocole général d'examen DHS « Groupe d'espèces ornementales ».

Stabilité :

Voir le paragraphe 2.8 du Protocole général d'examen DHS « Groupe d'espèces ornementales ».

3 Visite des essais

Les dates suivantes sont mentionnées à titre indicatif, elles sont fonction des aléas expérimentaux. Le stade optimal de visite des essais Heliopsis est généralement entre la semaine 27 et la semaine 38.

4 Transmission des résultats d'examen

Les **rapports définitifs** sont transmis à l'issue du dernier cycle d'étude de l'année n le **1er avril n+1**.

Annexe 1 : liste des caractères observés pour Heliopsis

N°	Libellé du caractère national
1	Plante : hauteur de la plante(inflorescence comprise) 1-très courte 3-courte 5-moyenne 7-haute 9-très haute
2 [G]	Tige : couleur Couleur RHS
3	Tige : densité de la pilosité 1-absente à très clairsemée 3-clairesemée 5-moyenne 7-dense 9-très dense
4	Feuille : longueur (pétiole inclus) 1-très courte 3-courte 5-moyenne 7-longue 9-très longue
5	Feuille : largeur 1-très étroite 3-étroite 5-moyenne 7-large 9-très large
6	Feuille : ratio longueur/largeur 1-très faible 3-faible 5-moyen 7-élevé 9-très élevé
7	Feuille : position de la largeur maximale 1-à la base 2-dans le quart basal 3-vers le milieu
8	Feuille : couleur principale de la face supérieure Couleur RHS
9	Feuille : couleur secondaire de la face supérieure Couleur RHS
10	Feuille : distribution de la couleur secondaire de la face supérieure 1-centrale 2-mouchetée/fines tâches 3-entre les veines 4-en tâches irrégulières 5-marginale 6-en rayures
11	Feuille : forme de la base 1-aigüe 2-cordiforme 3-obtuse 4-arrondie 5-tronquée
12	Feuille : forme du sommet 1-acuminée 2-aigüe 3-obtuse

13	<p>Feuille : dentelure du bord</p> <p>1-absente ou très fine</p> <p>3-fine</p> <p>5-moyenne</p> <p>7-grossière</p> <p>9-très grossière</p>
14	<p>Pédoncule du capitule terminal : longueur</p> <p>1-très courte</p> <p>3-courte</p> <p>5-moyenne</p> <p>7-longue</p> <p>9-très longue</p>
15 [G]	<p>Capitule : type</p> <p>1-simple</p> <p>2-semi-double</p> <p>3-double</p>
16	<p>Capitule : diamètre</p> <p>1-très petit</p> <p>3-petit</p> <p>5-moyen</p> <p>7-large</p> <p>9-très large</p>
17	<p>Capitule : attitude des fleurs ligulées (uniquement les variétés à capitule simple ou semi-double)</p> <p>1-fortement ascendant</p> <p>3-modérément ascendant</p> <p>5-horizontale</p> <p>7-modérément descendant</p> <p>9-fortement descendant</p>
18	<p>Capitule : nombre des fleurs ligulées (uniquement les variétés à capitule simple ou semi-double)</p> <p>1-très petit</p> <p>3-petit</p> <p>5-moyen</p> <p>7-grand</p> <p>9-très grand</p>
19	<p>Capitule : diamètre du disque (uniquement les variétés à capitule simple ou semi-double)</p> <p>1-très petit</p> <p>2-petit</p> <p>3-moyen</p> <p>4-large</p> <p>5-très large</p>
20	<p>Capitule : hauteur du disque (uniquement les variétés à capitule simple ou semi-double)</p> <p>1-très petite</p> <p>2-petite</p> <p>3-moyenne</p> <p>4-large</p> <p>5-très large</p>
21[G]	<p>Fleur ligulée : longueur</p> <p>1-très courte</p> <p>3-courte</p> <p>5-moyenne</p> <p>7-longue</p> <p>9-très longue</p>
22	<p>Fleur ligulée : largeur</p> <p>1-très étroite</p> <p>3-étroite</p> <p>5-moyenne</p> <p>7-large</p> <p>9-très large</p>

23	Fleur ligulée : ratio longueur/largeur 1-très faible 3-faible 5-moyen 7-élevé 9-très élevé
24	Fleur ligulée : couleur de la face interne Couleur RHS
25	Fleur ligulée : profil en section transversale 1-fortement concave 2-modérement concave 3-faiblement concave 4-plane 5-faiblement convexe 6-modérement convexe 7-fortement convexe
26	Fleur ligulée : axe longitudinale 1-incurvé 2-droit 3-recourbé
27	Fleur ligulée : partie non droite 1-la pointe 2-quart distal 3-moitié distale 4-trois quarts distaux 5-partout
28	Fleur ligulée : intensité de la courbure 1-très faible 3-faible 5-moyenne 7-forte 9-très forte
29	Fleur ligulée : forme de la pointe 1-pointue 2-arrondie 3-mamelonnée 4-dentée 5-émarginée 6-lacérée
30	Disque : Couleur avant déhiscence Couleur RHS

[G] : caractère de groupement